

Le 6 juin 2013

Me Éric Fraser
Avocat

Par dépôt électronique (SDÉ) et par messagerie

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET : Demande de révision partielle de la décision D-2013-037 rendue au dossier R-3814-2012
Dossier Régie: R-3838-2013
Notre dossier : R047718

Chère consœur,

Nous avons constaté qu'une erreur s'est glissée dans le plan d'argumentation déposé hier le 5 juin dans le dossier mentionné en titre.

La décision dont il est fait référence à l'onglet 2 est erronée. Le plan aurait dû référer à la décision D-2013-030.

Veillez donc trouver ci-joint une version révisée du plan ainsi que la décision D-2013-030 à titre d'**onglet 2**.

Les huit (8) copies papier du plan d'argumentation et du cahier des autorités vous parviendront dès demain.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser
/rm

p.j.